L'homologation de ce produit a été révoquée le 21 août 2023.

2019-5393 2020-03-12 La fabrication et l'importation du produit sont dorénavant interdites. En vertu de l'alinéa 21(5)a) de la Loi sur les produits antiparasitaires, les stocks de produits existants au Canada peuvent encore être écoulés pour un temps limité selon le calendrier d'abandon graduel de la base de données Information sur les produits antiparasitaires (https://pesticide-registry.canada.ca).

Sentry Atomiseur antipuces et répulsif contre les moustiques pour chiens

Solution

DOMESTIQUE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
NE PAS APPLIQUER SUR CHIOTS ÂGÉS DE MOINS DE 12 SEMAINES.
NE PAS APPLIQUER SUR DES CHATS, DES CHATONS OU D'AUTRES ANIMAUX.
UTILISATION SEULEMENT POUR CHIENS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

No D'HOMOLOGATION: LPA 23013

PRINCIPE ACTIF:
Pyréthrine 0,075 %
Butoxide de pipéronyl 0,15 %
N-octyl bicycloheptène de carboximide 0,25 %
Perméthrine 0,052 %

POIDS NET 300 mL

Distribué par : Rolf C. Hagen Inc. 20500 Trans Canada Hwy Baie D'urfé, QC H9X 0A2 1-800-554-2436

Sentry Atomiseur antipuces et répulsif contre les moustiques pour chiens

Tue les puces, les tiques américaines du chien et les tiques brunes. *Aide à repousser les mouches piqueuses, les moucherons et les moustiques. *Contient un insecticide rémanent.

MODE D'EMPLOI:

Appliquer uniquement sur des chiens ou des chiots âgés de plus de 12 semaines. NE PAS appliquer sur des chiots âgés de moins de 12 semaines. Consulter un vétérinaire avant d'appliquer le produit sur un animal malade, âgé, gravide, allaitant, ou traité par un médicament ou un autre produit pesticide. Ce produit contient de la perméthrine. NE PAS utiliser un autre produit antiparasitaire de traitement localisé, un collier ou une poudre contenant de la perméthrine sur l'animal pendant que celui-ci est traité par Sentry Atomiseur antipuces et répulsif contre les moustiques pour chiens.

NE PAS administrer par la gueule.

Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré, de préférence à l'extérieur.

Bien agiter avant l'emploi. Mouiller la tête de l'animal pour repousser les insectes nuisibles sur le corps. Tenir la bouteille en position verticale de 25 à 30 cm de l'animal et le vaporiser en commençant par la queue et en vous dirigeant vers la tête. En vaporisant, ébouriffer les poils de l'animal pour que l'insecticide pénètre jusqu'à la peau. Vaporiser ce produit jusqu'à ce que le pelage de l'animal soit humide mais non mouillé. Vaporiser ce produit directement sur les tiques. Porter une attention spéciale au cou, à l'arrière train, aux régions sous les pattes, autour de la queue et entre les orteils. Ne pas l'utiliser plus d'une fois par semaine. Traiter de nouveau seulement en cas de réinfestation. **NE PAS** appliquer sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés à la consommation humaine ou animale, ou les sortir de la zone à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement.

Pour être efficace contre les puces et les tiques, le traitement de l'animal doit être combiné à la désinfection de tous les lieux utilisés par l'animal. Passer l'aspirateur sur les planchers, les tapis et les meubles (jeter le sac de l'aspirateur après usage) et laver la litière et les lieux où habite l'animal, ainsi que les lieux voisins. Si le problème de parasites persiste, un traitement des locaux au moyen d'un insecticide étiqueté à cette fin pourrait se révéler nécessaire. Consulter un vétérinaire si l'infestation de l'animal par les puces continue à poser un problème.

MISES EN GARDE : PERSONNES: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec la peau en portant des gants de caoutchouc. Après l'utilisation du produit, se laver les mains ou toute autre partie du corps qui était en contact avec le produit Utiliser UNIQUEMENT dans un endroit bien aéré, de préférence à l'extérieur. Éviter tout contact avec les animaux traités jusqu'à ce que le produit ait séché. **NE PAS** laisser le produit entrer en contact avec des surfaces non ciblées. Ne pas utiliser ce produit près des plantes. ANIMAUX DE COMPAGNIE: Ne pas vaporiser dans les yeux, le museau, la gueule, sur la face ou sur les organs génitaux de l'animal de compagnie. Toxique pour les poissons et autres formes de vie aquatique. Recouvrir les aquariums situés près des aires de traitement. Toxique pour les oiseaux.

PREMIERS SOINS : PERSONNES: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le

2019-5393 2020-03-12

centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

ANIMAUX DE COMPAGNIE: L'utilisation de TOUT pesticide pour animaux de compagnie peut produire une sensibilisation. S'il y a des signes de sensibilisation, baigner l'animal en ajoutant à l'eau un savon doux, puis le rincer avec beaucoup d'eau. Si les signes de sensibilisation persistent, consulter immédiatement un vétérinaire.

Apporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale ou d'un vétérinaire.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant. Envelopper et jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

Fabriqué au Canada